

Présents : 30 personnes

- 19 sur 37 membres du Conseil Citoyen
- Elus et partenaires associés : 10 personnes + 1 invitée

Excusés : 10 personnes Absents : 8 personnes

PRESENTATION DES NOUVEAUX PARTICIPANTS

- Un nouveau membre pour le « collège habitants ».

DEROULEMENT DE LA SEANCE

- Validation du dernier compte-rendu du Conseil Citoyen
- Présentation par Ciné 32 de la résidence d'Artiste et le Quartier libre : le Grand Garros fait son cinéma.
- 1^{er} octobre : la journée Ecologie populaire
- 15 octobre : Rencontre territoriale des conseils citoyens à Toulouse
- Restitution des participations aux réunions du contrat de ville
- Point sur les Actions et Formations (propositions)
- Point sur la Charte
- Autres actualités, dates à venir et questions diverses

VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Aucune remarque

Le compte rendu est validé.

PRESENTATION PAR CINE 32 DE LA RESIDENCE D'ARTISTE ET LE QUARTIER LIBRE

A l'occasion du festival Indépendance(s) et Création, le **Cinémobile**, (salle de cinéma itinérante entièrement équipée), prendra ses quartiers au Grand Garros sur la place de la Fontaine (l'accès à la Hourre et au Parc de la Boubée n'était pas techniquement possible avec une semi-remorque).

Mme Sylvie Buscail présente la plaquette « Quartier Libre - Les habitants du Grand Garros font leur cinéma » aux membres du Conseil Citoyen.

Le vendredi 7 octobre, à 19h un cocktail est offert au public pour le lancement de la résidence suivi à 20h du documentaire « This is my Land » de Tamara Erde (cinéaste en résidence au Grand Garros) et c'est gratuit.

Le samedi 8 octobre projection de 4 films en avant-première ! La séance est à 2 €.

Une navette pour se rendre au Cinémobile ou venir à Ciné 32 est prévue avec la ligne A.

La Résidence d'artiste dans le quartier du Grand Garros. Tamara Erde mène ce projet avec les habitants à la Sapinière (rue Louis Mauroux). 4 groupes sont constitués :

- ✓ 1 groupe de jeunes
- ✓ 1 groupe de nouveaux « migrants »
- ✓ 1 groupe d'habitants (les marcheuses...)
- ✓ 1 groupe d'élèves de 3 écoles élémentaires (Marianne, d'Artagnan et Jean Jaurès)

LA JOURNEE DE L'ÉCOLOGIE POPULAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE

Un intervenant de l'association de l'Écologie populaire présente aux membres du Conseil Citoyen la journée du 1^{er} octobre sur le quartier du Garros.

Pour cette 7^{ème} édition, cette journée est une rencontre entre les habitants et les producteurs Bio afin de découvrir, se divertir et s'informer sur la Santé, l'Alimentation et l'Environnement.

Il est proposé aux membres du Conseil Citoyen de tenir un stand pour informer les habitants sur le fonctionnement, le rôle du Conseil Citoyen mais aucune réponse favorable.

RENCONTRE TERRITORIALE DES CONSEILS CITOYENS

Dans le cadre de la rentrée citoyenne, les membres du Conseil Citoyen sont invités à participer à la journée du samedi 15 octobre à Toulouse. Ce temps d'échange et de débat permettra à l'ensemble des participants de rencontrer leurs homologues des conseils citoyens de l'ancienne région Midi-Pyrénées et de l'Aude.

4 ateliers sont organisés simultanément en sous-groupes :

- 1/ Le cadre de vie des habitants au quotidien
- 2/ La question de la réussite éducative influe sur l'image du quartier
- 3/ L'emploi au cœur des préoccupations des habitants des quartiers populaires
- 4/ La participation citoyenne dans les quartiers, préfiguratrice du nouveau démocratique

Les membres intéressés peuvent s'inscrire à la salle polyvalente, au centre social Caf ou au service politique de la ville. Une relance sera envoyée par courriel dès le lundi 3 octobre.

RETOUR DES MEMBRES DU CONSEIL CITOYEN PARTICIPANT AUX DIFFÉRENTES RENCONTRES

✚ **Restitution participation Atelier technique sur la « Rénovation Urbaine » du 21 septembre 2016.**

2 membres du Conseil Citoyen étaient présents.

Ont été évoqués, les points suivants :

- Examiner les actions réalisées dans le cadre de la GUP (gestion urbaine de proximité)
- Lister l'état d'avancement des travaux effectués : installations et réparations de bancs, le terrain de sport de la Hourre en cours de réfection...

La prochaine séance est prévue le mercredi 5 octobre à la salle du GAA de 14h à 16h.

LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL CITOYEN

Suite à la validation des différents éléments de la charte lors du Conseil Citoyen du 26 août, il est proposé de mettre en forme le document et de l'envoyer à chaque membre pour en discuter lors du prochain Conseil Citoyen.

POINT SUR LES ACTIONS ET FORMATIONS

Il est proposé aux membres du Conseil Citoyen de rencontrer un intervenant extérieur sur des sujets à débattre.

Quelques propositions sont citées :

- C'est quoi la laïcité ?
- La place des jeunes dans les quartiers prioritaires
- Vivre ensemble avec des cultures différentes
- Les dispositifs d'intégration en France ?

A partir de leurs propositions, l'équipe « ressource » présentera une liste de sujets aux membres du Conseil Citoyen lors de la prochaine séance.

AUTRES ACTUALITES

❖ Suite au comité de pilotage « animations sportives et socio-culturelles » du 12 juillet 2016.

Lors du comité de pilotage du 12 juillet, un membre a exprimé sa déception concernant l'absence de financement aux projets culturels suite à l'appel à projet.

Mme Karine Virenque informe les membres de la nouvelle décision en lien avec la participation des associations culturelles. En effet, la DDCSPP (Direction de la Cohésion Sociale et Protection des Populations) met en place une charte dans laquelle seront stipulés la participation, l'adhésion et l'engagement des associations sportives et culturelles pour que les habitants du Grand Garros (sous condition de ressources) puissent bénéficier d'un cofinancement dans leur adhésion annuelle auprès de ces associations.

❖ Transport sur la Ville

La filiale du Groupe **Keolis**, réseau de transport du Grand Auch, propose de rencontrer les membres du Conseil Citoyen afin de présenter des propositions de modification sur le plan de déplacement urbain.

Des suggestions seront ensuite présentées à la commission de l'Agglomération.

❖ La Poste sur le quartier du Garros

Patrice Debest rappelle aux membres du Conseil Citoyen le parcours réalisé avec la Poste depuis le mois de mai (rencontre avec le bailleur, le GAA et la Poste - l'envoi de courriers au Directeur de la Poste, au Crédit Agricole...).

Le 14 septembre, le GAA a reçu un courrier de la Poste précisant leur décision de rester sur le quartier du Garros et de proposer les mêmes services pour les usagers (services bancaires et postaux).

Pour améliorer la proximité et la qualité des services publics aux usagers, la poste propose d'accueillir une Maison de Services Aux Publics (MSAP).

Ce bureau de poste pourrait regrouper une gamme élargie de services en un lieu unique et serait « labellisé » par le préfet de département qui s'appuierait sur une concertation étroite avec les élus et les opérateurs partenaires pour déterminer les implantations et l'offre à mettre en place. Il remplirait ainsi des missions variées, pour le compte de partenaires nationaux (par exemple, Pôle emploi, les caisses d'assurance maladie, de retraite, d'allocations familiales, de mutualité sociale agricole et GRDF) et locaux, en articulant présence humaine et outils numériques, au service des usagers.

Ce dispositif s'inscrit aussi pleinement dans l'objectif de diversification des activités de la Poste en faisant évoluer les missions des agents de ces bureaux et en confortant sa place d'acteur majeur des services de proximité.

Cette information ne satisfait pas certains membres dont le dispositif soulève des interrogations.

Il est rappelé aux membres que l'information dispensée dans les instances du Conseil Citoyen est une information objective et sincère. En aucun cas les membres du Conseil Citoyen ne peuvent s'engager dans un échange avec les habitants du quartier en évoquant des propos déformés.

Il existe actuellement 15 MSAP sur le département. Un membre propose de visiter une structure pour rassurer les habitants mais les MSAP rurales et urbaines ne reçoivent pas le même public.

Un membre propose d'attendre le prochain comité stratégique (du 28 novembre) pour acter la décision définitive avant de la communiquer aux habitants.

DIVERS

- Un membre souligne la problématique des jeunes (25-30 ans) sur la place de la Fontaine. Elle propose de mettre à leur disposition un local ! Elle souhaiterait que l'avenir des jeunes sur le quartier du Grand Garros soit abordé prochainement.

DATES A VENIR

- **Quartier libre « les habitants du grand Garros font leur cinéma » - Cinémobile** - le vendredi 7 octobre et samedi 8 octobre sur la place de la Fontaine.
- **Rencontres territoriales de la citoyenneté des Conseils Citoyens** : le samedi 15 octobre à Toulouse.
- **Comité de suivi de l'espace multi partenarial** - le mardi 18 octobre au GAA
- **Prochain Conseil Citoyen** - le vendredi 28 octobre à 17h30 à la salle Montaigne

Fin de la séance : 19h30